

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

3 avril 2017 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Présidente : Françoise LAPICQUE

Corinne STOFFEL

Jean-Claude D'ACCRISCIO

Yohan DECLOMESNIL

Jean-Marie DEPARDIEU

Jean-Emmanuel LEGRY

Jean-Claude LIEBON

René PARIS

Patrick SOILOT

Vincent BLANCHARD

Catherine BARBIER-CARPENTIER

Excusés :

David DEMOUSTIER

Franck GERMAIN

Cédric KLOTZ

Claude OPPEL

Guillaume SIMONIN

◇◇◇◇◇◇◇◇

La Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, ouvre la réunion à 18h30 en souhaitant la bienvenue aux participants.

POINT 1 - PREPARATION DU CALENDRIER SPORTIF

Selon les dates retenues pour les organisations nationales, une proposition de calendrier sportif est discutée et sera transmise pour le prochain conseil de ligue.

Selon la date qui sera retenue par les techniciens pour les Internationaux Jeunes du Grand Est, des modifications pourront être envisagées, en particulier pour la journée de détection. La contribution essentielle de tous est actuellement de mettre en place les compétitions régionales selon le rétroplanning suivant.

POINT 2 - COMPETITIONS REGIONALES

Pour chacune des compétitions, les formules suivantes sont discutées après le retour des avis du Bureau de Ligue, et les conséquences pour le contenu du cahier des charges associé sont précisées.

Championnat du Grand Est

Qualification :

Champions départementaux (10) : uniquement dans sa catégorie

2 WC (cas des poussins poussines : davantage si nécessaire)

Têtes de série selon points classements pour tableaux seniors (8 M et 4 D)
Critérium fédéral : somme des points critérium, dans la catégorie

Participation dans deux catégories successives, maximum ; participation aux doubles par catégories, uniquement pour les joueurs participant dans la catégorie concernée

Nombres de joueurs qualifiés :

Messieurs: 56 SM, 32 JG, 32 CG, 32 MG, 32 BG, 24 PG

Dames: 28 SD, 24 JF, 24 CF, 24 MF, 24 BF, 16 PF

Formule :

Simple : poules de 4 avec 2 qualifiés, puis tableau (TS en 1er tour de tableau).

Doubles : tableau à élimination directe

Toutes les parties au meilleur de 5 manches.

Organisation :

24 tables (+ 10 échauffement)

tous les tableaux sont organisés sur deux jours :

Samedi: 10h-20h30: poules et début du tableau (1er tour doubles)

Dimanche: 9h-17h: tableaux

Critérium fédéral

Messieurs

R1 : un lieu unique

Nombre de joueurs : 16 par catégorie EM, JG, CG, MG, BG

Formule : 4 poules de 4, tableau à classement intégral ; toutes les parties au meilleur de 5 manches.

Organisation : 16 tables, de 10h à 17h.

R2 : trois territoires géographiques

Territoire A : Ardennes, Aube, Marne

Territoire B : Meuse, Meurthe et Moselle, Haute Marne, Vosges

Territoire C : Moselle, Bas Rhin, Haut Rhin

Nombre de joueurs : pour le tour 1, 16 SM, 12 JG, 12 CG, 12 MG, 12 BG

Montées-descentes :

. Avec la N2 : 3 montées de R1 vers N2 ; descentes selon résultats

. Entre R1 et R2 : une montée par territoire R2 + 1 par catégorie pour le territoire le plus représenté ; montées-descentes entre R1 et R2 pour avoir la R1 complète

. Avec les départements : une montée de chaque département à chaque tour vers la Régionale 2 + 1 par catégorie pour le département le plus représenté ; pas de descentes automatiques vers les départements

Formule : poules, tableau à classement intégral ; toutes les parties au meilleur de 5 manches.

Dames

Toutes les féminines sont en R1, mais réparties sur les territoires de la R2 messieurs, et les mêmes jours selon les catégories.

Pour les SD et JF : possibilité de jouer en départemental messieurs si souhait exprimé en début d'année, sans possibilité de changer au cours d'une même saison.

Formule : poules, tableau à classement intégral ; toutes les parties au meilleur de 5 manches.

Organisation de la R2 messieurs et R1 dames sur chacun des trois territoires : 16 tables pour les 3 premiers tours, 20 tables pour le 4ème tour ; sur deux jours :

Samedi : 14h-18h : minimes et benjamins

Dimanche : 10h-17h30 : séniors, juniors, cadets

Finales par classements régionales

Qualification : champion départemental + quota selon participation effective aux finales départementales par classements.

Ajouter les tableaux H16+ et F13+ (non numérotés), non qualificatifs au fédéral.

Le calcul du nombre de tables nécessaires avec des horaires acceptables selon la formule envisagée lors de la réunion précédente (48 messieurs, 24 dames par tableau), a conduit à demander 48 tables ; ceci ne pouvant se réaliser sur plusieurs sites, regroupant chacun plusieurs catégories. La discussion a mis en évidence que cela comportait un risque de non participation de la part des clubs, contraints à des déplacements différents selon les catégories.

La commission propose de réfléchir plutôt au nombre de joueurs à qualifier pour que la compétition puisse se dérouler sur 24 tables.

Ceci est possible en qualifiant 32 messieurs et 18 dames, de 10h à 19h, avec décalage des catégories pour que ceux qui commencent tôt finissent tôt, et inversement pour ceux qui commenceront plus tard.

Championnats vétérans individuels et coupe nationale vétérans, championnats corpos, coupe nationale des Clubs

Inscription libre, règlement pour qualification fédérale en un seul lieu pour chacune de ces compétitions.

Nombre de tables estimé selon les participations actuelles, pour une organisation en un lieu accessible au plus grand nombre :

Championnat vétéran individuel : 24 tables

Coupe nationale vétérans : 16 tables

Championnats corpos : 12 tables

Coupe nationale des clubs : 9 tables

Interclubs

Objectif : permettre aux clubs de répondre à l'obligation d'équipe jeune.

Formule à 2 joueurs, avec possibilité d'ajouter 1 ou 2 joueurs pour les doubles. Toutes ententes possibles.

Trois tours, les deux premiers qualifiant pour un tour final, en une organisation régionale unique.

Nombre de tables à calculer.

POINT 3 - PROPOSITIONS POUR L'APPEL A CANDIDATURE

Un tableau récapitulant les différents items de l'appel à candidature est préparé, mentionnant les indemnités d'organisation selon les indications des financiers.

Le nombre d'arbitres pour les compétitions arbitrées (championnat Grand Est, Finales par classements, finale des interclubs) est proposé à 1,5 fois le nombre de tables, en répartition égale entre la ligue et l'organisateur. Il sera complété par la CRA pour le nombre de JA pour chaque compétition.

Tableau en annexe.

L'appel à candidature sera fait après le conseil de ligue, avec un retour demandé le 12 juin. Un groupe constitué de René, Corinne, Jean-Emmanuel et Françoise se réunira le mardi 20 juin pour étudier les réponses et proposer les organisateurs retenus au Conseil de ligue suivant.

POINT 4 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Une réunion de la commission sportive est prévue le 15 mai prochain pour le championnat par équipes.

Elle permettra de valider les résultats du championnat sur les territoires des trois ex-ligues, et de préparer l'envoi par la Ligue du Grand Est des formulaires d'inscription, qui sera fait au lendemain de la journée des titres (22 mai), avec retour des inscriptions de la part des clubs fixé au 19 juin.

Pour la saison 2017-2018, le championnat se déroulera sur les territoires des trois ex-ligues selon les règlements actuels : ceux-ci seront rassemblés en un seul texte.

Lors de cette réunion, les modalités de suivi pour la prochaine saison seront arrêtées, et la commission débutera la réflexion pour définir le règlement de la saison suivante, qui sera unique sur l'ensemble de la région.